

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LES INVITES D'EOLE

N° Siret : 817696214 00011
(Dernière modification le 25/01/2016)

Article 1 : FORMATION DU CONTRAT

Les présentes conditions générales de vente sont à lire impérativement. Le contrat n'est conclu définitivement qu'après le retour de l'imprimé d'inscription présent sur le site Internet accompagné des arrhes précisées dans l'article suivant. La réservation d'un stage implique l'acceptation de l'ensemble des présentes conditions générales.

Article 2 : Les **INVITES D'EOLE** sont aussi désignés sous **IDE** dans les présentes conditions.

Article 3 : INSCRIPTION / RESERVATION

L'inscription à un stage s'effectue par écrit au moyen de l'imprimé disponible sur le site Internet, et devant être complété avec la plus grande exactitude, signé avec « bon pour accord ». Ce formulaire sera adressé aux IDE avec le chèque de réservation, et ce au minimum 8 semaines avant le début du stage concerné.

La réservation du stage est enregistrée dès réception des arrhes.

Nous accusons réception de votre inscription par mail dans les 10 jours avec toutes les informations nécessaires pour votre embarquement en croisière (équipement, plan d'accès...)

L'âge minimum d'inscription est de 12 ans acquis, dans la mesure où le mineur est accompagné d'un parent ou tuteur légal.

Article 4 : AUTRES DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

Vous devrez faire parvenir à l'école, au minimum 8 jours avant le début du stage :

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile de moins de 3 mois, établi par un médecin
- une décharge (voir formulaire sur notre site) datée et signée permettant les activités de baignade, qui ne sont pas sous la responsabilité de notre école.
- le formulaire de droit à l'image (voir formulaire sur notre site)
- pour les mineurs, une attestation de natation de 50 mètres départ plongé.

Article 5 : SANTE

Toute pathologie ou allergie, impliquant un traitement doit être signifiée aux enseignants, le traitement doit être connu et accessible à proximité. IDE ne pourra être tenu pour responsable si les pratiques sportives exercées durant la semaine venaient à aggraver le cas médical.

Article 6 : REGLES DE SECURITE ET DE VIE A BORD

Toute inscription à un stage des IDE entraîne l'acceptation et le respect des règles de sécurité et de vie en collectivité (reprises dans le Dispositif de Sécurité et d'Intervention présent sur chaque bateau). Le RESPECT de soi, des autres, des consignes, le respect des règles de partage des plaisirs comme des tâches quotidiennes et des cabines, le respect du matériel mis à votre disposition, sont les GARANTS DE LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR A BORD ! La consommation d'alcool à bord peut faire partie des plaisirs du soir entre adultes, mais toujours avec modération, pour pouvoir mieux apprécier ceux du lendemain matin ! Tout manquement à ces règles qui compromettrait le bon déroulement d'un stage, et la sécurité des participants entraînerait l'exclusion de ou des protagonistes sans qu'aucun remboursement ne puisse être réclamé. **Seul(e) l'enseignant(e), chef de bord diplômé(e)**, est habilité à prendre les décisions, qu'elles soient relatives à l'exclusion, à la sécurité, au fonctionnement du bateau, au déroulement du programme, à l'organisation de la vie à bord...

Les animaux ne sont pas autorisés à bord

Article 7 : MODIFICATION OU ANNULATION DE CONTRAT

A/ AVANT LE DEMARRAGE D'UN STAGE

Toute demande de modification d'inscription doit obligatoirement être confirmée par écrit aux IDE, à l'adresse postale ou mail précisée sur le site. Si ce changement intervient moins de 2 mois avant le début du stage, la totalité des arrhes versées sera retenue.

Si le stage devait être annulé faute de participants ou pour une autre cause imputable aux IDE, et à défaut d'une formule de substitution intéressante, la totalité des arrhes vous sera remboursée, sans supplément ni indemnités.

B/ PENDANT LE STAGE

Tout abandon de votre part en cours de stage ne donne droit à aucune forme de remboursement.

C/ MODIFICATION POUR CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Le ou la chef de bord enseignant(e), adaptera le parcours et programme aux conditions météorologiques et aux capacités de l'équipage. Il peut néanmoins survenir des conditions exceptionnelles de météo dangereuse, d'avarie, d'incidents divers à bord impliquant des mesures immédiates : le programme pourra être modifié pour permettre de continuer le stage dans les meilleures conditions, dans un souci de qualité, de sécurité, de maintien du contenu pédagogique et de bien-être de chacun. Cas échéant, il ne pourra être demandé aux IDE aucun remboursement ou indemnités.

Article 8 : COMPOSITION DES PRIX

Les prix incluent : L'enseignement des disciplines sportives, le gasoil, le gaz, le prêt des brassières de sécurité et des cirés, la location et l'assurance du matériel et des supports nécessaires aux activités encadrées.

Pour les stages de 5 jours minimum et les stages sur mesure se rajoutent l'hébergement sur le voilier (cabines partagées), 2 nuits au port (ou corps mort payant) maximum.

Les prix n'incluent pas :

Les repas, qui seront financés par la caisse de bord d'usage en école de voile (détails sur le site), couvrant également ceux de l'encadrant(e).

Les frais de transport de votre domicile au bateau.

Votre assurance individuelle et Responsabilité Civile, ni l'assurance annulation.

Le ménage en fin de stage si l'option ménage est retenue.

La licence FFV

Article 9 : PAIEMENT

A l'inscription, le versement d'une réservation est demandé, par chèque, ou virement, puis le solde au plus tard avant l'embarquement.

Nous ne sommes pas équipés pour accepter les chèques vacances et bon CAF.

Article 10 : CAUTION

En Fonction du type de stage, les IDE peuvent être amenés à louer différents bateaux pour une meilleure adaptation à la demande. Cas échéant, une participation à la caution peut vous être demandée comme il est d'usage dans toute location (voir détails sur le site)

Article 11 : ASSURANCES ET LIMITES DE RESPONSABILITES

Nous vous conseillons de prendre par nos soins une licence FFV qui vous couvrira spécifiquement lors de tous vos sports nautiques.

Les bateaux (hors inventaire) sont assurés par les IDE pour la pratique de nos activités.

En revanche, la casse ou la perte de tout accessoire ou matériel répertorié dans l'inventaire, qui serait liée au non-respect des consignes devra être réparée ou compensée avant la fin du stage.

Il n'y a pas d'assurance spécifique à bord couvrant vos biens et effets personnels. Vous devrez donc y être attentifs et garder sur vous vos objets de valeur.

La baignade n'entre pas dans le domaine d'exercice et d'enseignement des IDE, et nous ne pourrions donc pas être tenus pour responsables d'un accident pouvant survenir à ce moment. Le formulaire de décharge disponible sur notre site doit nous être retourné complété et signé avec les autres documents requis.

Santé : Voir article 4.

Article 12 : DROIT A L'IMAGE

Il est préconisé à chaque inscrit de remplir l'autorisation du droit à l'image disponible sur notre site (remplie par les parents ou tuteurs légaux pour les mineurs). Avec votre autorisation, IDE pourra faire l'usage de ces images dans le cadre limité à son activité, sans qu'aucune compensation ne puisse lui être réclamée.

Toutes les images prises lors des stages des IDE ne pourront pas être exploitées à des fins commerciales par les participants ou des tiers en dehors du cadre de notre école.

Article 13 : REGLEMENT DES LITIGES

En cas de désaccord entre les deux parties à propos de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat, celles-ci conviennent de s'en remettre aux tribunaux de Toulon. Tribunaux du siège social de la société Les Invités d'Eole.

Article 14 : DONNEES NOMINATIVES

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. La société Les Invités d'Eole ne communiquera en aucune façon vos coordonnées à d'autres sociétés. Pour faire rectifier vos informations, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et e-mail à l'adresse suivante : Les Invités d'Eole 1420 Avenue des Arbanais – 83400 Hyères. Numéro de déclaration auprès de la CNIL : 1922313V0.